

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION
LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann
JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

De Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 43
TOURCOING : Téléphone 9-85
3, rue Fidele Lemaire

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

COUP DE THÉÂTRE DANS L'AFFAIRE PRINCE

Trois hommes arrêtés et inculpés D'ASSASSINAT -- DE VOL -- DE COMPLICITÉ

Ce sont le faux baron de Lussatz, Carbone, le « roi des nervis » marseillais, et Spirito, qui fut mis en état d'arrestation à Marseille :: ::

Carbone, dit « Venture », aurait été reconnu pour l'homme qui acheta le couteau trouvé près de la victime et qui téléphona à M^{me} Prince :: ::

Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier, la Sûreté générale a procédé, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, à l'interrogatoire de trois « témoins » susceptibles, disaient-ils, d'apporter quelque lumière dans l'affaire de l'assassinat du conseiller Prince.

À la suite de ces interrogatoires, deux de ces « témoins » ont été arrêtés et inculpés d'assassinat, de vol et de complicité, cependant qu'un troisième personnage, arrêté à Marseille, était mis sous mandat de dépôt et inculpé des mêmes crimes.

Ces individus auraient été interrogés à la suite des investigations de l'inspecteur BONY et il est à presumer, d'après les indices recueillis, qu'ils ont participé à l'assassinat de l'infortuné conseiller.

Le coup de théâtre

Les magistrats lancent trois mandats d'amener

MM. Barrat, procureur de la République, et Rabut, juge d'instruction, ont pris la grave décision de lancer des mandats d'amener contre les deux témoins entendus une partie de la journée de mercredi et toute la nuit à la Sûreté générale.

Ce sont : Gaétan L'Herbon de Lussatz, dit « le Baron », inculpé comme profession, agent de publicité, né le 6 août 1888, à Monaco ; Paul Carbone-Bonaventure, dit « Venture », né en 1894, à Propriano (Corse), se disant impresario et demeurant 2, rue Audinard, à Marseille.

Le troisième personnage, visé par les mandats d'amener des magistrats de Dijon, est actuellement entre les mains de la Sûreté de Marseille. C'est un nommé François-Paul Spirito, dit « François Caponi », dit « le grand Lycro », dit encore « Lario », né à Marseille, en 1900, sans profession connue, et demeurant dans cette ville 354, rue d'Audoume.



Les trois individus arrêtés. EN HAUT : Paul CARBONE dit « Venture », le roi des nervis marseillais. — A GAUCHE : « Le Baron » Gaétan L'Herbon DE LUSSATZ et Paul SPIRITO.

des Saussales, qui venait seulement de s'ouvrir, est passé inaperçu. C'est seulement après ce départ que les journalistes ont été reçus dans le cabinet de M. Mondanel. Le chef intérieur du service des recherches a donné les précisions suivantes : L'inspecteur Bony, chargé d'enquêter sur le mort du conseiller à la cour, Prince, avait déposé mardi un rapport contenant le résultat de ses investigations. Dans ce rapport, M. Bony désignait

comme pouvant avoir participé à l'assassinat de M. Prince, de Lussatz, Paul Carbone et Spirito, habitant Marseille. Ayant appris que de Lussatz devait quitter Paris mercredi dans l'après-midi, pour la Côte d'Azur, M. Mondanel le fit prier, par un de ses inspecteurs, dans l'hôtel des Champs-Élysées où il habitait, d'avoir à se présenter immédiatement à son cabinet.

Le magistrat lui demanda quelques précisions sur l'emploi de son temps, notamment au mois de février dernier et

au cours de ces derniers jours. Il le questionna également sur l'origine de ses ressources.

M. Mondanel, à des questions précises, ne recueillit que des explications si vagues : « Je ne me souviens plus ; c'est bien possible », etc., qu'il déclara, dès le début de l'après-midi, de poursuivre l'interrogatoire de de Lussatz. Ce furent précisément le commissaire Bellin, les inspecteurs Chennevier et Girard, qui avaient appréhendé l'homme à son hôtel des Champs-Élysées où il était descendu le 16 mars, qui entreprirent cette tâche de longue haleine.

Des renseignements émanant de la Sûreté marseillaise devaient confirmer en partie, dans le courant de la journée, les indications mises en lumière par l'enquête de l'inspecteur principal Bony.

Spirito arrêté à Marseille au cours d'une rafle

« Une déclaration, surtout, venant d'un témoin digne de foi, a déclaré M. Mondanel, indiquait que les assassins du conseiller Prince pouvaient bien être deux Argentins, amis de Carbone et de François Spirito. Et, coïncidence curieuse, une agression commise à Marseille, lundi dernier, incitait la Sûreté locale de la ville à faire une rafle dans les bas-fonds de la Cité ».

C'était mardi soir, Spirito devait tomber dans les filets de la police.

Interrogé par M. Cals, l'homme donna un vague emploi de son temps aux environs du 20 février, mais donna une indication précieuse : Carbone était à Paris, il était descendu dans un hôtel de la rue de l'Échelle.

Les dénégations de Lussatz et de Carbone

Quelques heures après de Lussatz, Carbone était invité à son tour à se rendre dans les locaux de la Sûreté générale. Là, il était interrogé par le commissaire Bellin, toujours sur les mêmes points : son emploi du temps, l'origine de ses ressources.

Pendant ce temps, l'interrogatoire de

LE SCANDALE DE LA MUTUALITÉ

Une information est ouverte contre M. Georges Petit



M. Georges PETIT.

On déclare, au ministère du Travail, qu'à la suite de la transmission au garde des Sceaux du dossier concernant la gestion de l'ancien président du Conseil d'administration de l'Union des Sociétés de secours mutuels du Nord, le Parquet a décidé l'ouverture d'une information contre M. Georges PETIT.

SERONT-ILS MILLIONNAIRES ?

La chance favorisera-t-elle encore dimanche M^{me} et M. LOUVRIER marchands de beurre à Sebourg ?



M. et Mme LOUVRIER, marchands de beurre à Sebourg, photographiés hier, sur le marché de QUIVRECHAIN.

Encore des heureux que vient de faire la loterie du « Sweepstake Luxembourgeois », des braves gens qui, pendant trois jours, peuvent encore espérer devenir archimillionnaires. Ce sont des commerçants de Sebourg, Mme et M. Marcel Louvriér, marchand de beurre.

M. Louvriér et sa femme ont fait les marchés. Ils étaient hier à Quivrechain où notre journal, les présentant comme gagnants, leur était allé en vain dans la foule. On ne venait plus seulement acheter du bon beurre, mais aussi les féliciter et leur souhaiter bonne chance.

C'est une histoire curieuse, nous a dit M. Louvriér. Il y a quinze jours j'étais à Valenciennes, au bar « Saint-André » de la place du Marché aux Poissons. Le patron a voulu me vendre un billet. Je n'ai pas osé refuser car il est un de mes clients et voilà que je gagne !

Rien n'est le patron du bar, qui lui garda deux billets, deux chiffons de papier peut-être aujourd'hui.

Le billet de M. Louvriér a été attribué au cheval « Durysgal ».

Gagners-t-ils ? Il le souhaite et... nous le lui souhaitons aussi.

Un gagnant à Berlin

M. Augustin Dupuis, dit « Frite », est possesseur d'un billet du Sweepstake numéro 88.008-C, auquel est attribué le cheval « Diamant-Rose ».

M. Dupuis, qui est mineur retraité, aura-t-il la chance de voir son favori lui rapporter la forte somme. Nous lui souhaitons.

ON PARLE D'UN REMANIEMENT DU CABINET DE BROQUEVILLE

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Il paraît que M. de Broqueville songe à mettre à profit le répit que lui donnent les vacances de Pâques pour procéder à un remaniement de son cabinet. Pour essayer d'apaiser les griefs des Wallons, il ferait entrer M. Boyesse, député de Namur, dans son ministère.

M. Boyesse remplacerait M. Forthomme. Il deviendrait ministre des transports et du tourisme. Quant à M. Forthomme, on lui donnerait un dédommagement de choix : l'ambassade de Belgique au Brésil.

LIRE EN CINQUIÈME PAGE NOTRE BEAU ET PATHÉTIQUE ROMAN D'AMOUR : LE CALVAIRE DE CHRISTIANE

PAR GUY DE LUSIGNÈRE

LE CONSEIL DES MINISTRES a approuvé les mesures d'économies

DES DÉCRETS SUR LA RÉORGANISATION JUDICIAIRE ET SUR LA RÉGLEMENTATION DES ARMES, AINSI QU'UN MOUVEMENT ADMINISTRATIF ONT ÉTÉ SIGNÉS



M. RABUT, juge d'instruction de Dijon, qui a lancé les mandats d'amener contre les trois inculpés d'hier.



M. MARQUET, Ministre du Travail, qui demande la mise en œuvre d'un plan d'Outillage National. M. BARTHOU, Ministre des Affaires étrangères, qui a fait un exposé de la situation extérieure.

Lire le compte rendu en deuxième page



L'inspecteur principal BONY dont les recherches ont abouti à l'arrestation de LUSSATZ, CARBONE et SPIRITO

Tous trois ont été inculpés d'assassinat, de vol et de complicité.

De Lussatz a été appréhendé mercredi, dans un hôtel avenue des Champs-Élysées ; Carbone Bonaventura, dans un hôtel rue de l'Échelle ; Spirito a été pris au cours d'une rafle effectuée mardi, dans la nuit, dans les bas-fonds de Marseille.

Les deux témoins convoqués à la Sûreté, ont donné des explications sur leur emploi du temps, notamment dans les jours qui précéderont l'assassinat du conseiller Prince, si imprécises, que les magistrats n'ont pas hésité à les inculper et à décerner contre eux des mandats d'amener.

« On verra bien, ont-ils dit à l'annonce de la nouvelle », tandis que sur leurs visages inquiets de nervis ne tressaillait pas un muscle.

LE RAPPORT DE M. BONY ET SES CONCLUSIONS

C'est à 7 h. 30, hier matin, que l'inspecteur Bony, accompagné MM. Rabut, juge d'instruction, et Barrat, procureur de la République à Dijon, a quitté la Sûreté générale. L'inspecteur et les deux magistrats se sont rendus au palais de justice dans une voiture mise à leur disposition par les services de la Sûreté.

Leur départ, par le porche de la rue

LIRE EN SEPTIÈME PAGE 1

LE RÉVEIL DU CINÉMA

SOIRÉE DRAMATIQUE dans un cirque à Fourmies

DEUX TRAPÉZISTES ONT ÉTÉ PRÉCIPITÉS SUR LA PISTE PAR LA RUPUTRE D'UN CABLE ET RELEVÉS SÉRIEUSEMENT BLESSÉS

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Lorsque la foule applaudit l'acrobate qui, là-haut, au faite du cirque, vient de l'émerveiller par ses exploits, elle n'encourage pas seulement l'habileté de l'homme audacieux, elle exprime aussi la brusque détente qui saisit chaque spectateur, encore haletant d'avoir vécu le danger que cotote l'artiste.

Le métier d'acrobate est fait de risques, ce sont les risques qui font la valeur du « numéro ». Il faut si peu de chose, une défaillance morale, une imperfection matérielle, pour que sous les lumières éblouissantes se déroule, comme un brutal cauchemar, le drame terrible. Hier, c'était à Fourmies...

La chance les favorisait depuis quelque temps. Après avoir chomé pendant neuf mois, ils avaient eu cet engagement dans la troupe du Cirque d'Hiver, où l'on appréciait leurs qualités de trapézistes, acrobates, acrobates, souples athlètes.

Au premier rang des spectateurs, un bambin, assis sur les genoux d'une oncle, regardait frénétiquement ses petites manœuvres. C'était le fils des deux artistes, âgé de 3 ans.

La femme lui adressa un sourire.

Chute dramatique

« Les Rios » commençaient leur numéro. Ils étaient suspendus aux trapèzes, à 6 ou 7 mètres de hauteur. Ces trapèzes sont accrochés à une double barre, fixée elle-même par des câbles au jante de la tente. Au-dessous, aucun filet de garantie.

« Les Rios » avaient déjà accompli quelques exercices acrobatiques, émerveillant l'assistance par leur adresse et leur audace. Ils allaient attaquer la fin de leur numéro. L'homme, suspendu par les pieds au trapèze, tenait la femme par les bras. Ils commençaient à se balancer pour obtenir un vaste mouvement d'oscillation, lorsque soudain on vit la



« LES RIOS » à l'hôpital de FOURMIERS : la jeune femme a à côté d'elle son enfant âgé de 3 ans. — En médaillon : Le câble brisé, cause de l'accident.

Et l'on vit arriver sur la piste un couple de trapézistes, moulés dans leurs maillots : « Les Rios », annonçait le programme.

« Les Rios », c'est le pseudonyme de deux artistes parisiens, deux jeunes époux : l'homme, Pierre Suchot, né le 7 décembre 1903 à Paris ; la femme, Solange Bonnet, née le 14 avril 1911, à Nantes. Ils demeurent à Paris, 12, rue d'Alger.

double barre céder. Un cri d'horreur monta de la foule. Comme des masses, les deux trapézistes tombèrent, virent s'écraser au milieu de la piste.

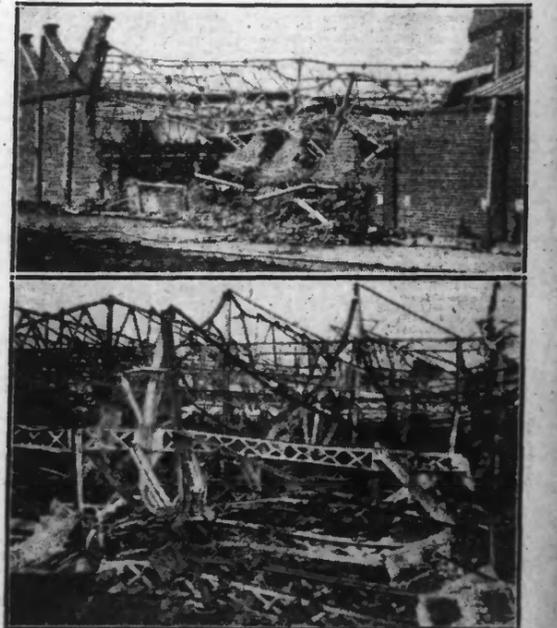
La femme resta inanimée sur le sol. L'homme se redressa à demi, mais s'affaissa aussitôt de tout son long.

La salle entière hurlait d'épouvante.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE VIOLENT INCENDIE DU TISSAGE LOUIS GLORIEUX, A LEERS

L'usine est complètement anéantie --- Il y a 10 millions de dégâts



EN HAUT : Un aspect extérieur de l'usine incendiée. — EN BAS : Une vue intérieure du bâtiment sinistré.

Nous avons relaté, hier, le violent incendie qui, en moins de trois heures, détruisait complètement le tissage de M. Louis Glorieux et Fils, rue Pierre-Cattéau, à Leers.

L'usine, qui avait été construite il y a trois années, était outillée de la façon la plus moderne et occupait une centaine d'ouvriers et d'ouvrières. Ses bâtiments remplissaient un quadrilatère de quatre-vingts mètres de côté. Il ne reste, pour le moment, que des murs branlants avec, à l'intérieur, un

enchevêtrement de poutres tordues. Seule, la salle des machines put, en partie, être sauvée grâce au dévouement des pompiers de Roubaix, aidés du personnel de cadre de l'usine, sous les ordres de M. Vandewalle, ingénieur technique. Celui-ci, dès qu'il fut mis au courant du désastre, ne songea qu'à une seule chose : sauver les machines et éviter une explosion.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)